

CIRCULAIRE DE RENTREE ANNEE 2022/2023

Chères familles,

- ✓ Nous terminons cette période 5 sur une belle kermesse ensoleillée, des enfants heureux et une grande implication de toute la communauté éducative. Merci aux enfants pour les efforts fournis tout au long de l'année aussi bien dans le savoir faire que dans le savoir être.
- ✓ Notre déménagement au 150 bd de Courtais sera prévu en septembre 2023. Au cours de l'année 2022-2023, le nouveau self prendra place dans le bâtiment historique de St-Joseph et accueillera tous les enfants de l'Institution. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la nouvelle organisation en temps voulu.

1. Informations pratiques

Dates et heures de rentrée

Ecole Ste-Philomène	<p>Rentrée des élèves : Judi 1er septembre 2022 à <u>l'école Sainte-Philomène, Rue de l'Espérance</u>, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 09h45 pour les CM - 10h00 pour les CE - 10h15 pour les CP <p>Les enfants d'ULIS rentreront en même temps que leur classe d'intégration. Les enfants de la maternelle seront accueillis dans leur classe à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 09h30 pour la GS - 9h45 pour la MS - 10h00 pour la PS. <p>Un accueil (café, petits gâteaux,...) sera assuré par des membres de l'A.P.E.L (Association des Parents de l'Enseignement Libre) de 9h30 à 10h15. Vous pourrez y prendre des contacts et poser toutes vos questions sur la vie de l'école, sur cette association et sa raison d'être.</p> <p>Pour les enfants nés en 2020 : Une rentrée toute particulière aura lieu le lundi 5 septembre à 9 h 00 dans la classe de Mme PIOT <i>Maîtresse Gaëlle</i>.</p>
--------------------------------	--

Calendrier scolaire

INSTITUTION	Vacances et jours fériés :	
	Toussaint	Vendredi soir 21 octobre 2022 - Lundi 7 novembre 2022 au matin
	Noël	Vendredi soir 16 décembre 2022 - Mardi 3 janvier 2023 au matin
	Hiver	Vendredi soir 3 février 2023 - Lundi 20 février 2023 au matin
	Printemps	Vendredi soir 7 avril 2023 - Lundi 24 avril 2023 au matin
	Ascension	Pont de l'Ascension du mardi soir 16 mai au lundi 22 mai 2023 au matin
	Pentecôte	Lundi 29 mai 2023
	Eté	Mardi 4 juillet 2023 fin des cours pour les élèves de l'école

Horaires journaliers

Ecole
Ste-Philomène

Horaires du matin : 8h30 – 11h45 (le lundi à partir de 8h45)

1) L'accueil :

- Accueil en garderie payante de 7h30 à 8h00.
- **Accueil gratuit sur la cour de récréation de 8h00 à 8h30.**

2) La sortie :

- Surveillance au portail de 11h45 à 12h00.

Fermeture du portail à 8h40 et ouverture à 11h40

Horaires de l'après-midi : 13h30 – 16h30

1) L'accueil :

- Accueil sur la cour de récréation de 13h15 à 13h30.

2) La sortie :

- Tous les élèves sont gardés gratuitement sur la cour de récréation ou au portail de 16h30 à 17h00, en attendant que vous veniez les chercher.

Ouverture du portail à 13h15 et à 16h20. Fermeture du portail à 13h35.

Entrée administrative et en cours de journée : 5 Avenue du Général de Gaulle.

Ateliers du mercredi matin

Le très faible nombre d'élèves présent le mercredi matin ne nous permet pas de maintenir un accueil garderie. Nous vous remercions de votre compréhension.

Retards et absences : Appeler la Vie Scolaire

Ecole Sainte-Philomène

04 70 05 37 73

M^{me} DUMAS

stephilo@saintelouise.fr

Ecole directe

- **Tout retard ou absence doit être signalé le matin même avant 9 heures.**

- Dès son retour :

➤ L'élève montrera un mot de votre part écrit dans le **cahier de liaison**.

- Les absences prolongées **non justifiées** font l'objet d'un signalement obligatoire à l'Inspection Académique.

- Dans le cas d'une circonstance exceptionnelle, un mot écrit de votre part dans le cahier de liaison est exigé pour que votre enfant puisse sortir de l'établissement.

Garderies et études

Ecole Ste-Philomène	<p>Fonctionnement de la garderie du soir dès le 1^{er} jour de la rentrée.</p> <p>Matin Une garderie assure l'accueil des élèves de 7h30 jusqu'à 8h00. Sauf le premier jour le 01/09/2022. A partir de 8h00 jusqu'à 8h30 (garderie gratuite) les élèves de l'école primaire sortent sur la cour.</p> <p>Pour des raisons de sécurité, aucun enfant ne doit rester dans la cour de l'école avant 8h00 : les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h00.</p> <p>Soir</p> <p>Maternelles : Les élèves sont à la garderie à partir de 16h30 jusqu'à 18h30 (sauf vendredi 18h00). Garderie gratuite de 16h30 à 17h00 (Pointage à la garderie dès 17h00). Les parents peuvent venir les chercher à tout moment.</p> <p>Primaires : L'étude permet aux élèves de faire leurs devoirs, elle débute à 17h05 après une récréation et se termine à 17h45. Afin de ne pas déranger le climat scolaire de l'étude, les parents pourront commencer à venir chercher leur enfant à partir de 17h30 et non avant (à partir du CE1). Merci de votre compréhension. Une étude adaptée est prévue pour les CE1 de 17h05 à 17h35.</p> <p>NB : Le pointage aura lieu dès 17h00 : tous les élèves sont regroupés en garderie après l'étude.</p> <p>Si vous bénéficiez de ce service, il vous sera facturé chaque fin de mois et prélevé au 6 du mois suivant.</p> <p>Un demi-tarif sera prévu pour tout enfant profitant de 2 jours de garderie ou d'étude par semaine. Pas de garderie comptée pour les enfants relevant de l'aide et sortant à 17h00 ni pour ceux inscrits en anglais+.</p>
--------------------------------	--

Règlement Intérieur

Ecole Ste-Philomène	<p>Du Projet-Educatif et du règlement intérieur de l'Institution "Saint-Joseph" découle le « Règlement Intérieur » de l'école. Ce dernier sera distribué à la rentrée, il permet de réguler la vie sociale. Cet apprentissage préfigure l'intégration future de votre enfant dans la société.</p> <p>Il convient donc, parent(s) et enfant(s), d'en prendre connaissance et de se l'approprier. Merci de rapporter le coupon détachable à l'enseignant(e) dans les premières semaines de la rentrée.</p>
--------------------------------	---

Fournitures scolaires

Ecole Ste-Philomène	<p>Veillez trouver les listes de fournitures pour cette rentrée. Ces listes seront également disponibles sur le site Internet de l'Institution Saint-Joseph et sur Facebook.</p>
--------------------------------	--

2. Services et Informations financières

Restauration

ECOLE
Ste-Philomène

Les élèves du primaire déjeunent au restaurant scolaire, sous forme de self dirigé. Les maternelles sont accueillies à la cantine traditionnelle (service à table).

Les inscriptions aux repas réguliers s'effectuent en ligne dans l'onglet « régime ». Un pointage est fait chaque jour à l'entrée du restaurant scolaire. Pour les repas occasionnels, prévoir l'achat de tickets au secrétariat au prix de 5,80€ l'unité.

Merci de signaler par courrier toute modification liée à la demi-pension.

Les tarifs de la restauration sont calculés sur la base d'une année scolaire « moyenne ». Ils intègrent les vacances scolaires, les jours fériés. Pour les absences de plus d'une semaine, nous procédons naturellement à une régularisation des participations des familles.

Assurances

ECOLE
Ste-Philomène

Tous les parents sont en principe dotés, dans le cadre de leur contrat multirisques habitation d'une garantie responsabilité civile chef de famille couvrant leur enfant s'il est responsable de dommages causés à autrui. Mais cette assurance n'intervient pas si l'enfant est victime d'un accident sans responsable identifié.

Or, tout élève dans le cadre de sortie scolaire (à l'étranger ou sur le territoire français) doit être titulaire d'un contrat "individuelle accident".

Trois cas de figure peuvent se présenter :

- 1) Vous avez souscrit auprès de votre assureur ce type de contrat (merci de remettre dès la rentrée cette attestation à l'enseignante).
- 2) Vous n'avez pas souscrit ce type de contrat ; dans ce cas, vous avez la possibilité de le faire auprès de la F.E.C. Assurances par l'intermédiaire de l'établissement en cochant la case adhésion lors de votre inscription sur école directe. Une attestation vous sera fournie à la rentrée.

Extrait des exclusions des garanties :

L'Institution n'est pas garantie contre les vols ou pertes d'objets et de vêtements appartenant aux élèves. C'est pourquoi nous recommandons et insistons auprès des familles :

- de marquer les vêtements.
- d'indiquer le nom et la classe sur chaque livre.
- d'éviter de porter ou transporter des objets de valeur.
- Exceptionnellement de déposer leur argent ou objets de valeur au secrétariat de l'école.

3) Si aucune attestation d'assurance n'est fournie au 1 octobre, le(s) parent(s) ou le(s) représentant(s) légal(aux) l'établissement proposera l'adhésion automatique à l'assurance (F.E.C. au prix de 7.60€) de l'Institution pour leur(s) enfant(s) qui sera à régler et portée sur la facture.

En attendant de vous retrouver le 1er septembre avec une rentrée des classes originale (message sur école directe à partir du 24 août), je vous souhaite, à vous et aux enfants, de belles et bonnes vacances d'été.

P. ANDRE